

**Compte rendu de la réunion du Groupe
d'experts de l'ONU sur les nomenclatures
économiques et sociales**

New-York, 1-4 septembre 2009

Dossier suivi par :
Michel LACROIX
Tél. : 01 41 17 52 72
Fax : 01 41 17 39 66
Mél : DG75-D230

Paris, le 15 septembre 2009
N° 413/DG75-D230/

REDACTEUR : Michel Lacroix

PARTICIPANTS : Michael Meagher (Australie), Alice Born (Canada), Jeffrey Fritzsche (Canada), Michel Lacroix (France), Grace Bediako (Ghana), Bimal Kumar Giri (Inde), Federico Falcitelli (Italie), Shafer Al-Shawabkeh (Jordanie), Seong-Il Cho (Corée), Eunkoo Lee (Corée), Eva Castillo Navarrete (Mexique), Andrew Hancock (Nouvelle Zélande), Khalid Al Mudhafar (Oman), Severa B. De Costo (Philippines), Nataliya Sorokina (Russie), Elena Popravko (Russie), Soon Lee Khoo (Singapour), Klas Blomqvist (Suède), Leif Haldorson (Suède), Angelina Dunga Winterleitner (Suisse), John Murphy (Etats-Unis), Emmanuel Ngok (AFRISTAT), Andry Andriantseheno (ECA), Ana Franco (EUROSTAT), Xiaoning Gong (FAO), Karen Treanton (IEA), David Hunter (OIT), Colin Webb (OCDE), Friedrich Huebler (UNESCO), Rosario Garcia Calderon (UNESCO), Shailabala Nijhowne (OMT), Ivo Havinga (ONU), Ralf Becker (ONU), Alessandra Alfieri (ONU), Srdjan Mrkic (ONU), Odd Andersen (ONU), Patricia Ruggles (ONU)

TYPE DE COMPTE RENDU :
Pour avis
Définitif

DESTINATAIRES :

INSEE : Mme Fuger
MM. Cuneo, Mordant, Lacroix T, Lacroix M.
MM. les Directeurs
Mmes et MM. les Chefs de Département de la DSE, de la DESE, de la DSDS
SSM : Mmes et MM. les Chefs de SSM

Pour information : Ce compte rendu sera diffusé sur le site web du CNIS <http://www.cnis.fr> (Rubrique Agenda -> Instances : CNNES -> Septembre 2009 : réunion du Groupe d'experts de l'ONU sur les nomenclatures économiques et sociales)

Le groupe d'experts (GE) de l'ONU sur les nomenclatures économiques et sociales s'est réuni à New York du 1^{er} au 4 septembre 2009. Tous les documents présentés à cette réunion sont disponibles sur le site de l'ONU à l'adresse suivante :

<http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup/default.asp>. 3 thèmes principaux étaient à l'ordre du jour :

- travaux liés à la CITI et à la CPC
- examen des nomenclatures candidates à l'entrée dans la famille des nomenclatures internationales
- gouvernance et rôle du groupe d'experts

I-Travaux liés à la CITI et à la CPC

- Examen du projet « Implementation guide » pour la CITI Rev.4

Ce manuel, assez théorique, fournit des recommandations, de type bonne pratique, pour la mise en œuvre de la CITI (création d'une nomenclature nationale, tables de passage, rétopolation). Le GE soutien le document tout en le trouvant un peu théorique. Il demande que des compléments soient ajoutés. La France devra proposer pour mi-octobre 2009 un complément sur des méthodes pratiques et réalistes de mise en œuvre de la CITI dans les pays qui ne disposent pas d'une infrastructure statistique très développée.

- Examen du projet « Companion guide to ISIC and CPC »

Ce manuel, très méthodologique et très détaillé propose des règles pratiques de mise en œuvre de la CITI et de la CPC, notamment, pour les activités intégrées, des conventions de classement en cas de manque d'information sur la décomposition des activités. La France fait remarquer que ce document arrive 2 ans trop tard notamment pour les pays européens qui ont mis en œuvre la nouvelle nomenclature d'activités dans le répertoire en 2008 et qui en ont défini les modalités pratiques en 2007. Il est maintenant trop tard pour appliquer les conventions décrites dans ce guide lorsqu'elles ne sont pas cohérentes avec les conventions pratiques retenues au niveau européen ou national. Le GE admet que ce document arrive trop tardivement et qu'il peut être pour certains points inapplicable. Le GE rappelle qu'il ne s'agit que d'un guide pratique (non contraignant) et pas des nomenclatures elles-mêmes. Les pays, y compris la France conviennent que malgré les réserves citées ci-dessus ce guide est d'une grande utilité pratique. Quelques chapitres du guide restent à compléter. Eurostat, avec la France notamment, devra faire le point pour fin 2009 sur les différences entre les recommandations de ce guide et les principes sous-jacents à la NACE et la CPA. On peut d'ores et déjà noter des différences sur le traitement de l'intégration verticale, l'interprétation de certains services industriels (forge, moulage) et la règle des donneurs d'ordre.

- Outils pour la mise en œuvre de la CITI et de la CPC

Le GE estime qu'un outil spécifique de codification automatique doit être développé et mis à disposition de l'ensemble des pays notamment pour les pays n'ayant pas les moyens de développer un tel outil. Une étude sera faite sur la base des outils développés au Canada et en Nouvelle-Zélande.



Le GE estime qu'il reste quelques tables de passage à créer. Il propose de donner la priorité aux tables CPC2-COICOP (il existe une table CPA-COICOP, en cours de validation), ISIC4-ISIC2 (sur la base d'une table indienne), CPC2-COFOG, CPC2-EBOPS, CPC2-BEC. En revanche le GE estime qu'il n'est pas souhaitable de développer des tables de correspondance simplifiées car ce type de table doit être adapté aux besoins de chaque pays.

- Procédures de mise à jour et futures révisions de la CITI et de la CPC

Actuellement, il n'y a pas de procédure bien claire pour valider et suivre les mises à jour de la CITI et de la CPC entre les phases de révision. L'ONU souhaiterait qu'une procédure formelle soit mise en place. Elle pourrait s'inspirer de la procédure européenne qui est en train d'être testée.

Tous les experts qui se sont exprimés et la Division de Statistique de l'ONU estiment qu'il est trop tôt pour parler d'une éventuelle révision de la CITI. Ils sont d'accord avec la proposition française d'un moratoire de 2 ans. On s'oriente donc pour 2012 vers une mise à jour de la CITI. Du coup, pour la CPC, la discussion initialement prévue sur un éventuel changement de structure (selon les activités d'origine ou selon la demande) n'a pas eu lieu. Cependant en 2012 la révision de la CPC sera probablement plus importante que celle de la CITI, ne serait-ce que pour prendre en compte les changements qui seront intervenus dans le système harmonisé (SH) qui est révisé tous les 5 ans.

En attendant, l'ONU souhaite que la façon dont on décide une révision, le calendrier, la liste des opérations à réaliser soient formalisés dans un document. La France avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis doivent faire une proposition visant notamment à définir ce que sont une mise à jour, une révision légère, une révision lourde, à esquisser ce que peut être un calendrier et quels sont les différentes opérations à réaliser lors de ces révisions.

II-Examen des nomenclatures candidates à l'entrée dans la famille des nomenclatures internationales

En général, le GE de l'ONU (sauf pour les nomenclatures développées par l'ONU) n'a pas à jouer un rôle direct dans la validation de ces nomenclatures car souvent les organismes qui les ont développées ont leur propre structure de validation (par exemple OIT ou UNESCO). En revanche l'ONU tend à développer le concept de famille internationale des nomenclatures statistiques ayant une cohérence entre elles et répondant à certaines normes (qu'il cherche aussi à préciser). Il se place ainsi en tant que garant de ce standard.

Pour la plupart, les nomenclatures examinées ne sont pas encore dans leur phase finale de développement. **Les services statistiques concernés sont invités à regarder en détail l'état d'avancement de ces projets et leurs calendriers respectifs sur le site de l'ONU consacré aux nomenclatures** (<http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup/default.asp>) et à prendre contact avec les organismes développeurs s'ils le jugent nécessaire.

- ICATUS (International Classification of Activities for Time-Use Statistics)

Il s'agit de la révision de l'enquête emploi du temps basée sur l'enquête européenne HETUS. Pour permettre l'entrée de cette nomenclature dans la famille internationale des nomenclatures statistiques, le GE demande que les fondements théoriques et



conceptuels du projet soient mieux formulés. Un groupe d'experts se réunira en 2010 pour préparer l'adoption d'un standard international à l'horizon 2012.

- International classification of diseases

Cette nomenclature est pilotée par l'organisation mondiale de la santé. Le GE souhaite une plus forte consultation des statisticiens. Un premier projet devrait être disponible en mai 2010 et soumis en consultation au GE. La version finale devrait être adoptée en 2013 avec une mise en œuvre en 2015.

- International classification for health accounts

Le groupe d'expert a été informé du travail mené dans le cadre du système de comptes de la santé et qui comprend un projet de nomenclature. Les experts ont mentionné des problèmes de lien avec la CITI et la CPC et regretté que la structure ne soit pas encore disponible. Le GE souhaiterait réexaminer le projet fin 2010.

- International standard classification of occupations (ISCO-08)

ISCO-08 a été adopté en 2007 et présenté en 2008 à l'UNSD. Le GE souhaite que des workshops régionaux soient organisés parallèlement à la mise à disposition d'un manuel. L'OIT ne s'engage pas précisément sur la date de mise à disposition de la documentation en français (« as quickly as possible »).

- Mise à jour du système harmonisé sur l'agriculture et la pêche

Sur la base d'une proposition de la FAO, le SH sera révisé en 2012 en partie pour tenir compte des modifications de la CPC. La FAO envisage la rédaction d'un manuel sur les nomenclatures de l'agriculture. Le GE soutient ce projet et suggère d'ajouter un chapitre sur les problèmes liés à la collecte des données.

- Classification of Waste

Il était en particulier demandé de remplacer les codes de la CPC décrivant les déchets dans la CPC par la nomenclature des déchets. Le GE n'a pas souscrit à cette demande et souhaite que la nomenclature des déchets reste une nomenclature séparée. Notamment la CPC ne reconnaît pas la notion de destination des déchets. Le GE émet aussi des doutes sur la possibilité, pour la plupart des pays, de fournir des données sur les déchets au niveau le plus détaillé de la nomenclature proposée.

- Standard international energy classification

Le projet est encore dans la phase initiale de son développement et le GE note que de nombreux points doivent être éclaircis. Le but et le champ de la nomenclature doivent être précisés. Une définition plus claire du type d'unités à classer semble nécessaire (classe-t-on des inputs, des outputs ou des process ?). Le GE demande une documentation plus complète.

- Classification on environmental activities and expenditures

Le GE salue la qualité du travail qui est présenté et approuve la démarche. Il estime cependant que le projet est très ambitieux et s'inquiète sur sa mise en œuvre et demande donc que la nomenclature soit testée avec des données provenant de différents pays. Le GE estime que cette nomenclature devrait rentrer dans la famille



internationale des nomenclatures statistiques mais demande un délai pour examiner le projet plus en détail.

- Definition of an environment industry

Le GE trouve le projet séduisant. L'adoption de ce projet est très dépendante de l'adoption du projet précédent. Le GE s'inquiète sur les difficultés liées à la collecte de données étant donnée la complexité du projet.

- ISCED

Le GE souligne l'importance de cette révision qui devrait être adoptée en 2011. Quelques points techniques ont été discutés notamment un niveau '00' pour les illettrés, le contenu du niveau 4 et les difficultés de la séparation entre formation technique et générale dans l'enseignement supérieur. Bien que l'UNESCO ait son propre système de validation, le GE engage l'UNESCO à voir sa nomenclature soutenue (pour ne pas dire validée) par la Commission de statistique de l'ONU.

III-Gouvernance et rôle du groupe d'experts en nomenclatures statistiques

Le fonctionnement du groupe d'expert arrive à un tournant et la Division de Statistiques de l'ONU s'interroge sur l'évolution de son rôle et sur son fonctionnement.

En effet depuis une dizaine d'années, le rôle du groupe d'experts était très lié à la mise en place de la CITI Rev.4 et de la CPC Ver.2 et de ISCO-08 et ses travaux étaient étroitement associés à ceux des sous-groupes techniques associés (SGT). Ces révisions sont achevées et le GE est maintenant plus orienté vers une sorte de rôle de certification de nomenclatures statistiques diverses candidates au statut de nomenclature internationale agréée par la Commission statistique de l'ONU. Le rôle des experts évolue donc de celui d'expert spécialisé des nomenclatures économiques vers celui d'expert des nomenclatures statistiques en général. **La Division de Statistiques de l'ONU estime qu'un membre du GE doit maintenant avoir une compétence suffisamment transversale et être suffisamment informé sur toutes les nomenclatures statistiques pour pouvoir émettre des avis et s'engager sur des positions lors des réunions du GE sans avoir à en référer aux experts nationaux des différents domaines étudiés.**

La Division de Statistiques de l'ONU souhaite aussi que les démarches de « certification » ou de « labellisation » des nomenclatures candidates au statut de membre de la famille internationale des nomenclatures statistiques soient mieux formalisées.

La Division de Statistiques de l'ONU crée donc un groupe de travail constitué des experts de l'Australie, des États-Unis, des Philippines et de l'OIT chargé de réfléchir et de faire des propositions sur la révision et la formalisation du mandat d'expert en nomenclatures statistiques. Ce groupe de travail pourrait aussi proposer la mise en place d'un « bureau » ou d'un « steering group » avec un nombre limité de membres chargés du pilotage sans prise de décision - entre deux réunions du groupe d'experts (actuellement tous les 2 ans).

